

Extraits de compte : situation au 12 octobre 2023

La liquidation judiciaire de Fortuna Banque sc a été prononcée au 12 octobre 2023.

Des extraits bancaires présentant un arrêté de compte à la date valeur du 12 octobre 2023 ont été générés en date du 25 octobre 2023.

Ils seront mis à disposition des clients dans le web-banking de la banque, en version pdf téléchargeable et/ou envoyés par courrier.

Pour les clients qui ont demandé à ne pas recevoir leurs extraits bancaires par voie postale, les extraits bancaires leur sont uniquement accessibles via le web-banking.

Ces arrêtés de comptes incluent l'ensemble des mouvements entrants ou sortants concernant une date valeur antérieure ou équivalente au 12 octobre 2023.

Les comptes épargnes cessent de produire des intérêts au profit des déposants après la date de mise en liquidation. Dès lors, des intérêts courus ont été calculés jusqu'à la date valeur du 12 octobre 2023. Après cette date, les intérêts ne sont plus calculés. Ainsi, les intérêts jusqu'au 12 octobre 2023 ont été comptabilisés par le système de la banque et figurent sur les extraits bancaires en date valeur du 12 octobre (avec une date de comptabilisation au 24 octobre). Le cas échéant, ces intérêts ont également fait l'objet de la retenue d'impôt à la source en application des dispositions fiscales applicables.